

**Conseil d'arrondissement du 9<sup>e</sup>  
Séance du lundi 2 mars 2015**

**Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, relatif à la mise en régie municipale de l'enlèvement et de la mise en fourrières.**

Considérant le vœu déposé lors du Conseil d'arrondissement du 30 juin 2014, relatif à la mise en régie municipale de l'enlèvement et de la mise en fourrières ;

Considérant l'adoption, lors du Conseil de Paris des 7-8-9 juillet 2014, du vœu déposé par Philippe Goujon, Député-Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement, et les élus du groupe UMP, visant à ce que la Maire de Paris et le Préfet de Police étudient la mise en régie municipale de l'enlèvement et de la mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant, abusif et dangereux ;

Considérant que malgré ce vote datant de plus de six mois, aucun élément d'information n'a été porté à la connaissance des Conseillers de Paris, ni par la Maire, ni par le Préfet de Police ;

**Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, émettent le vœu que la Maire de Paris :**

- mette en application le vœu voté lors du Conseil de Paris des 7-8-9 juillet 2014.